



COMMISSION SPORTIVE NATIONALE CRICKET

COMPTE RENDU REUNION CSNC

1. EMARGEMENT

Lieu : Conférence téléphonique	Date : 16 avril 2019
Présents : -Pretheve THIYAGARAJAN (Président CSNC) -Asif ZAHIR (Membre CSNC) -James VAJOU MOUNIEN (Membre CSNC)	Absents :

2. SUJETS EN SUSPENS

- **[COUPE DE FRANCE SENIOR FEMININE] – Problème de planning**
 - Suite à un problème de planning, les matchs de la coupe de France féminine du 22 mars est reporté à une date ultérieure. Nous reviendrons vers vous pour communiquer un nouveau planning.
- **[TERRAIN DE BAGATELLE] – Impraticable**
 - Le terrain de Bagatelle étant impraticable, l'AFNAC nous a demandé d'annuler les matchs à Bagatelle jusqu'à nouvel ordre.
- **[COUPE DE FRANCE] – CREIL**
 - N'ayant pas pu intégrer Creil en poule Hauts-de-France, Creil est intégré à la poule Île de France N°3
- **[AULNAY] – Retrait de l'équipe D2, CDF-21U et CDF-15UF**
 - N'ayant pas pu remplir les critères d'obligations des jeunes et féminins, Aulnay décide de se retirer de la Division 2, Coupe de France 21U masculine et Coupe de France 15U féminine. La CSNC approuve le retrait de ces équipes.

3. REVUE DES MATCHS 6/7 AVRIL 2019

Suite à un problème de la gestion des compétitions féminine (15U et sénior), la cellule d'appel a décidé d'accorder un délai supplémentaire pour se mettre en conformité au niveau des licences féminines (15U et sénior). Les clubs doivent être à jour au niveau des licences féminines (15U et sénior) au 1^{er} match des 15U et/ou sénior féminine.

Suite à cette décision, nous avons revu les matchs du week-end 6/7 avril :

Date Compétition	T=Terrain A=Arbitre	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Validation	Commentaire
06/04/2019 - 15:00 CDF - 21U	T=VINCENNES A=GOUSSAINVILLE A1=Inconnu A2=Inconnu	FRANCE GYMKHANA 163/9 (20)	ROYALS 94 71/10 (17.3)	OK	-FRANCE GYMKHANA : Avertissement (5 licences sénior féminine au lieu de 7 licences)
06/04/2019 - 11:00 CDF - 21U	T=SARCELLES A=SARCELLES A1=Inc ARIF MIAH A2=Mohamed BAZIRHAK	PFC SARCELLES 153/7 (20)	COLOMBES 159/9 (20)	OK	-PFC SARCELLES : Avertissement (0 licence 15U féminine au lieu de 7 licences) -COLOMBES : Avertissement (5 licences 15U féminine au lieu de 7 licences)
06/04/2019 - 11:00 CDF - 21U	T=LISSES A=CHALLENGERS A1=Sp VIÑESH PRABHU A2=Ashoka KOTHANDAPANI	LISSES 125/6 (18.3)	USCA 124/8 (20)	OK	-
06/04/2019 - 12:00 CDF - 21U	T=GRIGNY A=DREUX A1=Inconnu A2=Inconnu	VIPERS GRIGNY 149/7 (20)	LFPCMR 147/8 (20)	OK	-
06/04/2019 - 16:00 CDF - 21U	T=GRIGNY A=LFPCMR A1=Abdul Mahathir ABDUL RAHMAN A2=Inconnu	VIPERS GRIGNY 102/1 (9.5)	DREUX 101/10 (14.2)	OK	-
06/04/2019 - 11:00 CDF - 21U	T=CHANTILLY A=BCCP A1=Isnot AHMED A2=Ahmed SHIPON	CCSB95 76/5 (20)	ARGENTEUIL 245/7 (20)	OK	-CCSB95 : Avertissement (6 licences sénior féminine au lieu de 7 licences) -ARGENTEUIL : Avertissement (5 licences 15U féminine au lieu de 7 licences)
06/04/2019 - 15:00 CDF - 21U	T=CHANTILLY A=ARGENTEUIL A1=Foysof KHAN A2=Inconnu	CCSB95 76/10 (18)	BCCP 77/3 (10.4)	OK	-CCSB95 : Avertissement (6 licences sénior féminine au lieu de 7 licences)
06/04/2019 - 11:00 CDF - 21U	T=BAGATELLE A=BALBYNIENS A1=Inconnu A2=Inconnu	PARIS ZALMI 167/4 (20)	VILLENEUVE SUPER KINGS 88/9 (17.1)	OK	-PARIS ZALMI : Avertissement (6 licences sénior féminine au lieu de 7 licences)
06/04/2019 - 15:00 CDF - 21U	T=BAGATELLE A=VILLENEUVE SUPER KINGS A1=Piratheep GUNARASA A2=Inconnu	PARIS ZALMI 123/10 (18.2)	BALBYNIENS 39/10 (13.4)	OK	-PARIS ZALMI : Avertissement (6 licences sénior féminine au lieu de 7 licences)
07/04/2019 - 11:00 CDF - 15U	T=GRIGNY A=VIPERS GRIGNY A1=Inconnu A2=Inconnu	VIPERS GRIGNY 49/3 (6.2)	LFPCMR 48/7 (10)	OK	-
07/04/2019 - 12:30 CDF - 15U	T=GRIGNY A=VIPERS GRIGNY A1=Inconnu A2=Inconnu	THOIRY 36/4 (10)	EELAVAR 33/3 (10)	NOK	-THOIRY : club non conforme (8 licences sénior masculine au lieu de 12 licences et 9 licences 15U masculine au lieu de 12 licences) --Sanction : 2-IA, Retrait de 2points dans le classement D3 et amende de 100€ pour THOIRY -EELAVAR : club non conforme (1 licence sénior masculine au lieu de 12 licences) --Sanction : 2-IA, Retrait de 2points dans le classement D3 et amende de 100€ pour EELAVAR -Match non-replanifié et 0 point pour les deux équipes
07/04/2019 - 14:00 CDF - 15U	T=GRIGNY A=VIPERS GRIGNY A1=Inconnu A2=Inconnu	LFPCMR 43/6 (6.4)	VIPERS GRIGNY 42/10 (9.3)	OK	-
07/04/2019 - 15:30 CDF - 15U	T=GRIGNY A=VIPERS GRIGNY A1=Inconnu A2=Inconnu	EELAVAR 57/4 (10)	THOIRY 84/2 (10)	NOK	-THOIRY : club non conforme (8 licences sénior masculine au lieu de 12 licences et 9 licences 15U masculine au lieu de 12 licences) --Sanction : 2-IA, Retrait de 2points dans le classement D3 et amende de 100€ pour THOIRY -EELAVAR : club non conforme (1 licence sénior masculine au lieu de 12 licences) --Sanction : 2-IA, Retrait de 2points dans le classement D3 et amende de 100€ pour EELAVAR -Match non-replanifié et 0 point pour les deux équipes

- **[CDF – 21U] – FRANCE GYMKHANA vs ROYALS 94**
 - FRANCE GYMKHANA : Avertissement (5 licences sénior féminine au lieu de 7 licences)
- **[CDF – 21U] – PFC SARCELLES vs COLOMBES**
 - PFC SARCELLES : Avertissement (0 licence 15U féminine au lieu de 7 licences)
 - COLOMBES : Avertissement (5 licences 15U féminine au lieu de 7 licences)
- **[CDF – 21U] – CCSB95 vs ARGENTEUIL**
 - CCSB95 : Avertissement (6 licences sénior féminine au lieu de 7 licences)
 - ARGENTEUIL : Avertissement (5 licences 15U féminine au lieu de 7 licences)
- **[CDF – 21U] – CCSB95 vs BCCP**
 - CCSB95 : Avertissement (6 licences sénior féminine au lieu de 7 licences)
- **[CDF – 21U] – PARIS ZALMI vs VILLENEUVE SUPER KINGS**
 - PARIS ZALMI : Avertissement (6 licences sénior féminine au lieu de 7 licences)
- **[CDF – 21U] – PARIS ZALMI vs BALBYNIENS**
 - PARIS ZALMI : Avertissement (6 licences sénior féminine au lieu de 7 licences)
- **[CDF – 15U] – THOIRY vs EELAVAR**
 - THOIRY : club non conforme (8 licences sénior masculine au lieu de 12 licences et 9 licences 15U masculine au lieu de 12 licences)
 - Sanction : 2-IA, Retrait de 2points dans le classement D3 et amende de 100€ pour THOIRY
 - EELAVAR : club non conforme (1 licence sénior masculine au lieu de 12 licences)
 - Sanction : 2-IA, Retrait de 2points dans le classement D3 et amende de 100€ pour EELAVAR
 - Match non-replanifié et 0 point pour les deux équipes

- **[CDF – 15U] – EELAVAR vs THOIRY**

- THOIRY : club non conforme (8 licences sénior masculine au lieu de 12 licences et 9 licences 15U masculine au lieu de 12 licences)
 - Sanction : 2-IA, Retrait de 2points dans le classement D3 et amende de 100€ pour THOIRY
- EELAVAR : club non conforme (1 licence sénior masculine au lieu de 12 licences)
 - Sanction : 2-IA, Retrait de 2points dans le classement D3 et amende de 100€ pour EELAVAR
- Match non-replanifié et 0 point pour les deux équipes

4. VALIDATION DES MATCHS 13/14 AVRIL 2019

Date Compétition	T=Terrain A=Arbitre	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Validation	Commentaire
13/04/2019 - 11:00 D3	T=VINCENNES A=PARIS ZALMI A1=Iqbal MUDASSAR A2=Usman ZAFAR	GOUSSAINVILLE 70/10 (14.5)	EELAVAR 72/3 (10)	OK	-
13/04/2019 - 15:00 D3	T=VINCENNES A=GOUSSAINVILLE A1=Arsalan MAJID A2=Saqib ASHFAQ MIRZA	PUC 2 0/0 (0)	PARIS ZALMI 2 0/0 (0)	NOK	-PUC : club non conforme (5 licences sénior masculine au lieu de 12 licences et 1 licence 21U masculine au lieu de 12 licences) --Sanction : 2-IA, Retrait de 2points dans le classement D1 et amende de 100€ pour PUC -PARIS ZALMI : Avertissement (6 licences sénior féminine au lieu de 7 licences) -PARIS ZALMI 2 gagne le match par forfait
13/04/2019 - 15:00 R1 - IDF	T=SARCELLES A=USCA A1=Inconnu A2=Mustafa OMER	SARCELLES 68/2 (5.3)	CHALLENGERS 67/10 (12.5)	OK	-
13/04/2019 - 14:00 CDF	T=SAINT OMER A=HDF A1=Inconnu A2=Inconnu	SAINT OMER 261/10 (34.2)	ARRAS 79/10 (25)	OK	-
13/04/2019 - 11:00 CDF - 18U	T=MANTES LA JOLIE A=FRANCE GYMKHANA A1=Rizwan BABRI A2=Qassim BABRI	MANTES LA JOLIE 21/0 (3.1)	FRANCIEN 20/8 (5.3)	OK	-MANTES LA JOLIE : Avertissement (6 licences 15U féminine au lieu de 7 licences)
13/04/2019 - 15:00 CDF - 18U	T=MANTES LA JOLIE A=FRANCE GYMKHANA A1=Rizwan BABRI A2=Qassim BABRI	FRANCIEN 28/8 (12.3)	MANTES LA JOLIE 30/2 (4)	OK	-MANTES LA JOLIE : Avertissement (6 licences 15U féminine au lieu de 7 licences)
13/04/2019 - 15:00 R1 - IDF	T=LISSES A=LFPCCMR A1=Charles BARROT A2=Vijay SUBRAMANIAM	LISSES 2 127/8 (20)	TUSKERS ASNIERES 130/4 (19)	OK	-
14/04/2019 - 11:00 D1 - SL	T=VINCENNES A=ARBITRE PANEL A1=Padmanaban THILAGAR A2=Sp LOGANATHAN	PFC SARCELLES 137/10 (19)	USCA 84/10 (16.2)	OK	-
14/04/2019 - 11:00 D2	T=MANTES LA JOLIE A=MANTES LA JOLIE A1=Afzal TANWEER A2=Inconnu	ROYALS 94 153/8 (20)	FRANCE GYMKHANA 125/9 (20)	OK	-
14/04/2019 - 11:00 D1 - SL	T=GRIGNY A=ARBITRE PANEL A1=Inconnu A2=Inconnu	VIPERS GRIGNY 145/9 (20)	COLOMBES 171/10 (20)	OK	-COLOMBES : Avertissement (6 licences 15U féminine au lieu de 7 licences)
14/04/2019 - 15:00 D2	T=GRIGNY A=ARBITRE PANEL A1=Inconnu A2=Inconnu	LFPCCMR 128/9 (20)	BCCP 129/6 (20)	OK	-
14/04/2019 - 11:00 D2	T=CHANTILLY A=SARCELLES A1=Susheer DE CHAROTTE A2=Mohamed Jabir ABDOUL	CCSB95 147/6 (20)	ARGENTEUIL 138/8 (29)	OK	-

- **[D3] – PUC 2 vs PARIS ZALMI 2**

- PUC : club non conforme (5 licences sénior masculine au lieu de 12 licences et 1 licence 21U masculine au lieu de 12 licences)
 - Sanction : 2-IA, Retrait de 2points dans le classement D1 et amende de 100€ pour PUC
- PARIS ZALMI : Avertissement (6 licences sénior féminine au lieu de 7 licences)
- PARIS ZALMI 2 gagne le match par forfait

5. RÉCLAMATION / CONTESTATION

Pour contester une décision de la CSNC, il faut faire un courrier officiel par email à l'attention du Secrétaire Général de France Cricket (contact@francecricket.com) dans les 7 jours suivant la réception de la décision de la CSNC, accompagné d'un chèque de 50 € à l'ordre de France Cricket (qui sera encaissé dès réception). Ensuite une réunion de la cellule d'appel de France Cricket sera convoquée dans les plus brefs délais et si une réunion est déjà programmée, ce sujet sera mis à l'ordre du jour. Si la contestation est acceptée par la cellule d'appel les 50 € seront remboursés.

[Extrait de l'article 17.4 des règlements généraux des compétitions officielles et le code de conduite de France Cricket – édition 2019](#)